

Face-à-face gréco-turc en Méditerranée orientale

Le 01/10/2020

Le Reportage de la rédaction par Eric Biegala

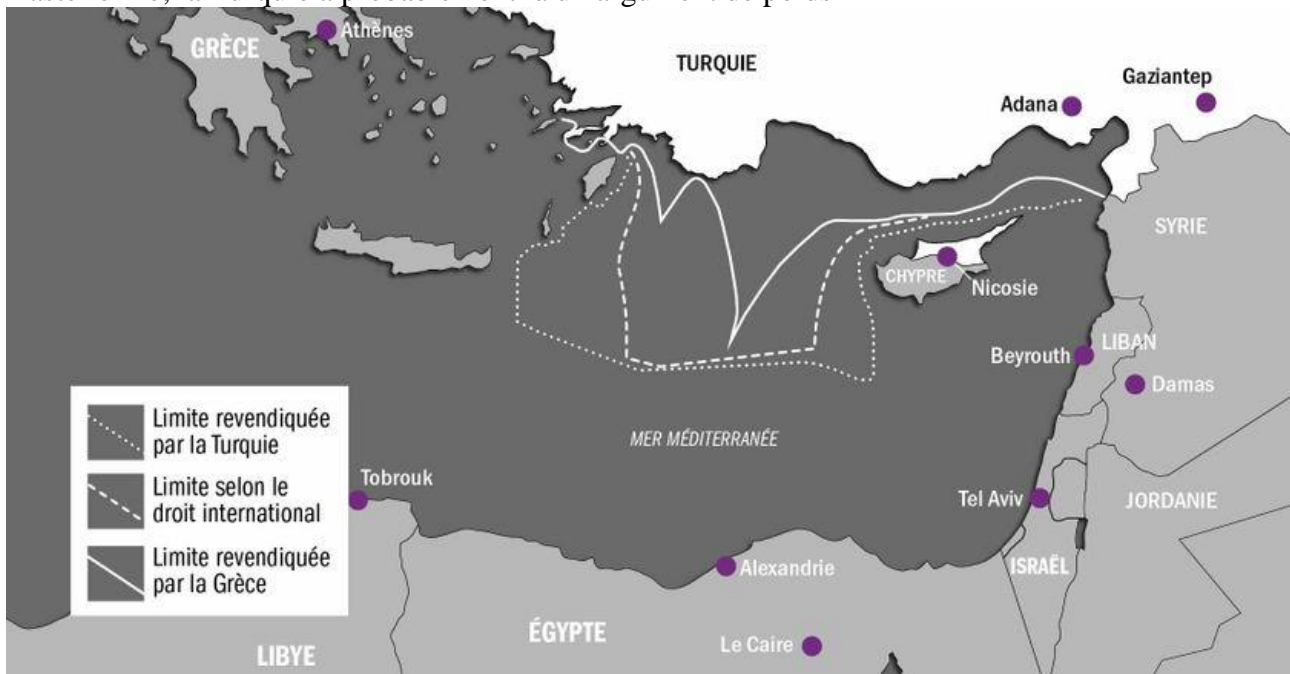
Alors que le Conseil Européen Extraordinaire des 1er et 2 octobre sera consacré en grande partie à la Turquie et aux relations que l'Union doit avoir avec le turbulent président Recep Tayyip Erdogan, retour sur le différend Gréco-turc en Méditerranée orientale.

Au programme du Conseil européen extraordinaire des 1er et 2 octobre : les relations avec la Turquie et l'examen par les 27 d'éventuelles sanctions contre Ankara. La Turquie est accusée d'activités de forages illégaux dans les eaux grecques et chypriotes. Mais du point de vue turc, la souveraineté maritime en Méditerranée orientale, ça se discute... surtout autour des îles ! Et les Turcs ne sont pas sans arguments.

Pendant tout le mois d'août, c'est autour de la petite île de Kastellorizo, la plus orientale de l'archipel du Dodécanèse, que les esprits se sont échauffés. 9 kilomètres carrés, moins de 200 habitants, Kastellorizo et son charmant petit port à partir duquel s'étagent les maisons aux façades colorées, n'est qu'à 3 kilomètres de la côte turque, juste en face... mais à 120 kilomètres de l'île grecque la plus proche, Rhodes, et à plus de 500 kilomètres de la Grèce continentale.

C'est dans les eaux sud de l'île que le navire de recherche Oruç Reis, escorté d'une flottille militaire turque, a entamé une campagne de sondages sismiques début août. Tollé immédiat en Grèce : ces eaux sont dans la zone économique exclusive (ZEE) grecque, tonne-t-on à Athènes. La marine grecque dépêchait d'ailleurs dans la zone plusieurs bateaux de guerre, la France également envoyait une frégate en soutien aux Grecs. Mais pour les Turcs, la ZEE grecque autour de Kastellorizo est complètement indue : "Avec la logique de nos amis grecs, remarque l'ambassadeur de Turquie en France Ismail Hakki Musa, on devrait reconnaître à cette île de 10 km² une zone économique exclusive de 40 000 km² ! C'est inacceptable et même absurde."

Il faut dire que les îles d'un pays se trouvant aussi proches des côtes d'un autre pays ne peuvent se prévaloir d'une vraie zone économique exclusive ; en la matière, c'est la zone du pays continental qui prime : les îles anglo-normandes, britanniques, sont ainsi incluses dans la ZEE française, tandis que la ZEE canadienne englobe l'archipel français de Saint-Pierre-et-Miquelon. Dans le cas de Kastellorizo, la Turquie a probablement là un argument de poids



Les limites revendiquées par la Turquie et la Grèce en Méditerranée. • Crédits : Rédaction internationale - Radio France

Reste que la Turquie a aussi tendance à considérer qu'aucune des îles de la mer Égée, ou de la Méditerranée ne peut se prévaloir de la moindre zone économique exclusive : pas plus la petite Kastellorizo que Rhodes, la Crète ou même Chypre et son million d'habitants. Et, *a contrario*, Ankara revendique pour sa part une ZEE de 460 000 km² le long de ses côtes égéenne, méditerranéenne et sur la Mer noire... sur les eaux desquelles la marine turque a commencé d'importantes manœuvres

militaires l'an passé. Ankara a également signé un protocole d'accord avec le gouvernement libyen de Fayez el-Sarraj délimitant les ZEE des deux pays en Méditerranée ; une délimitation qui ne tient aucun compte de la présence des îles grecques.

Nationalisme maritime

Cette nouvelle politique ou doctrine, sorte d'irrédentisme maritime, porte même un nom : "*Mavi Vatan*" la "Patrie bleue". L'amiral en retraite Cem Gürdeniz en est le concepteur : « D'abord, il y a eu ces manœuvres Patrie bleue, conduites simultanément sur les trois mers. Cela signifiait que la marine et l'État turcs étaient désormais prêts à protéger et à sauvegarder leurs intérêts maritimes. Ensuite, on a ouvert un second débat Patrie Bleue en novembre 2019, avec ce protocole d'accord avec le gouvernement Libyen. Ça c'était la frappe "juridique" ; elle signifie que nous sommes forts sur mer, mais aussi qu'en termes de droit, nous sommes fondés et prêts à déclarer l'extension de notre plateau continental. Et c'est ce qu'on a fait ! Enfin il y a eu les mesures pratiques : les recherches sismiques, les forages, etc. ».

Avec son accord libyen, la Turquie a pourtant poussé le bouchon un peu loin en Méditerranée. À vrai dire personne ne reconnaîtra jamais un tel partage de souverainetés maritimes, reconnaît l'expert en droit maritime Yunus Emre Açıkgönül. « Il n'y a pas de "frontière maritime" entre la Turquie et la Libye ; c'est une limite imaginaire ! Ce protocole d'accord n'est aucunement en phase avec les lois délimitant les frontières maritimes. Le problème principal étant que l'accord ignore complètement la présence des îles grecques entre Turquie et Libye. Or, en droit, les îles, surtout les plus importantes, sont parfaitement éligibles à disposer d'une zone économique exclusive ; "Les îles, de la taille de la Crète, avec un demi-million d'habitants, peuvent parfaitement revendiquer la quasi totalité de l'espace maritime maximum." En clair : toute délimitation d'une ZEE entre Turquie et Libye devrait passer, en droit, par une négociation incluant la Grèce.

Une nouvelle négociation

On en revient à la dispute gréco-turque avec, de part et d'autre, des argumentaires maximalistes, relève encore Yunus Emre Açıkgönül. « Le plus gros problème, c'est que les deux parties voient les choses "en bloc". La Turquie dit : "AUCUNE île ne peut prétendre à quoi que ce soit au-delà de ses eaux territoriales, même Chypre ou la Crète... Et ça c'est totalement inacceptable ! La Grèce, de son côté exige une zone économique exclusive autour de TOUTES ses îles... Les Grecs ne sont pas prêts à accepter que cette zone puisse être très importante autour de certaines îles et inexistante autour d'autres. ». « À partir du moment où la Turquie admet que la Crète ou Chypre sont fondées à avoir une zone maritime exclusive au-delà de leurs eaux territoriales et que la Grèce accepte que Kastellorizo ne peut pas prétendre à une ZEE complète, on pourra commencer à discuter. Et trouver une solution. »

Des "discussions exploratoires" gréco-turques devraient débiter prochainement. Il y a déjà eu plus d'une soixantaine de négociations du même type en quarante ans. Aucune n'a jamais abouti.

Source : <https://www.franceculture.fr/emissions/le-reportage-de-la-redaction/face-a-face-greco-turc-en-mediterranee-orientale>